



## FICHE PÉDAGOGIQUE N°1

# TRAVAILLER SUR L'HISTOIRE DE LA GUERRE D'ALGÉRIE EN LYCÉE PROFESSIONNEL

### ■ NIVEAU DE CLASSE

Terminale professionnelle.

### ■ COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : contextualiser.

S'approprier les démarches géographiques et historiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines ; mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier.

### ■ CAPACITÉS MISES EN ŒUVRE

Compléter ou réaliser une frise chronologique.

Questionner et analyser un texte historique (discours, textes de loi, mémoires, témoignages, articles de presse).

Raconter un moment ou un événement de la période étudiée en argumentant sur sa portée historique.

### ■ NOTIONS ET MOTS-CLÉS, REPÈRES

#### NOTIONS ET MOTS-CLÉS DÉJÀ MOBILISÉS DANS LE CYCLE DE FORMATION

- en première baccalauréat professionnel (thème 2) : anticolonialisme, Empire colonial ;
- en terminale baccalauréat professionnel (thème 1) : cécolonisation.

## REPÈRES DÉJÀ MOBILISÉS DANS LE CYCLE DE FORMATION

- en première baccalauréat professionnel (thème 2) :  
1943 : publication du *Manifeste du peuple algérien* ;  
8 mai 1945 : fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe, massacres de Sétif et Guelma.

## REPÈRE TRAVAILLÉ DANS LE CADRE DE LA SÉANCE :

- programme de terminale baccalauréat professionnel (thème 2) :  
1954-62 : guerre d'indépendance de l'Algérie.

## PLACE DANS LES PROGRAMMES ET DURÉE DE LA SÉANCE

La séance d'une heure s'inscrit dans une séquence d'histoire consacrée au deuxième thème du programme de terminale de baccalauréat professionnel : *Vivre en France en démocratie depuis 1945*. Elle peut intervenir en milieu de séquence en fonction de la programmation retenue. Elle vise à travailler l'un des repères : « 1954-62 : guerre d'indépendance de l'Algérie ».

Elle permet de réactiver les notions et repères travaillés en première baccalauréat professionnel dans le cadre du thème 2 *Guerres européennes, guerres mondiales, guerres totales (1914-1945)*. Elle réinvestit l'une des notions (la décolonisation) du premier thème du programme de terminale *Le jeu des puissances dans les relations internationales depuis 1945*.

## DÉROULÉ DE LA SÉANCE

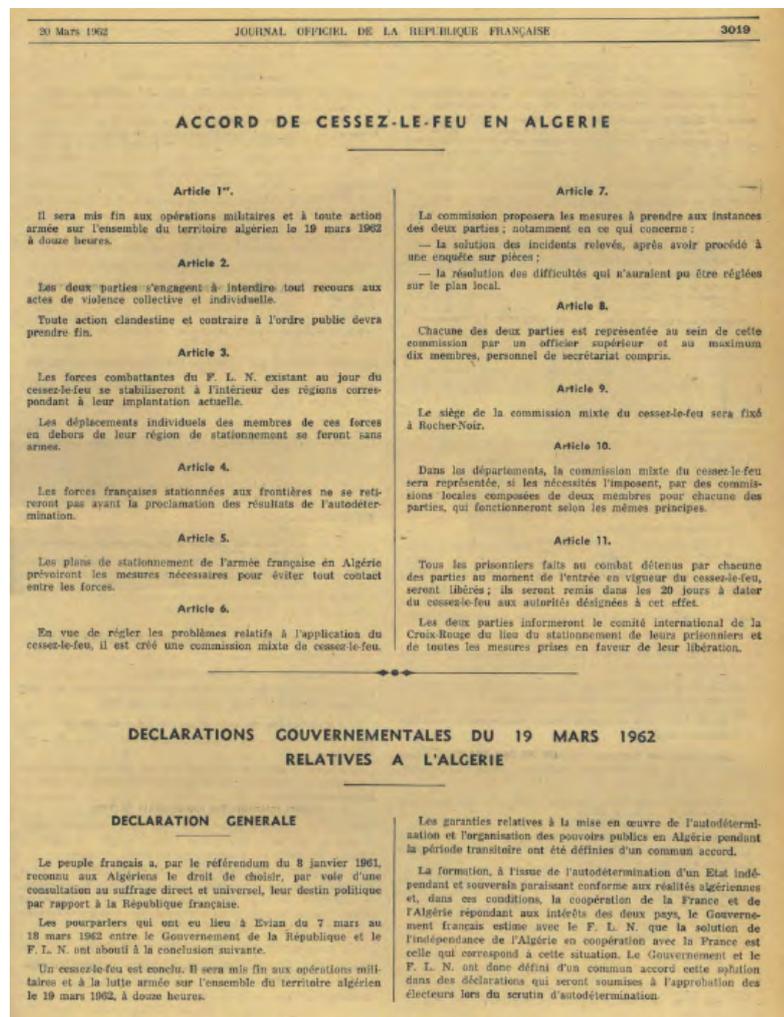
Cette séance interroge la notion d'événement en histoire par la mise en œuvre de la capacité du programme « Raconter un moment ou un événement de la période étudiée en argumentant sur sa portée historique ».

Elle s'organise autour de 4 étapes et prend appui sur les prérequis des programmes du collège et de première baccalauréat professionnel.

## SUPPORTS DOCUMENTAIRES

- un document source (un extrait des accords d'Évian du 18 mars 1962) ;
- éventuellement un extrait du documentaire de Gabriel Le Bomin et Benjamin Stora, *Guerre d'Algérie, la déchirure*, France Télévisions, 2012.

## PROBLÉMATIQUE : QUELLE EST LA PORTÉE HISTORIQUE DES ACCORDS D'ÉVIAN ?



Document : extrait des accords d'Évian (in [Journal officiel de la République française du 20 mars 1962](#))

### ÉTAPE 1

Découverte du document et de son titre lors d'une première lecture. Les élèves identifient les informations suivantes :

- un texte d'aspect juridique (articles, déclaration préalable);
- sa date de publication;
- les acteurs et territoires concernés.

On relève ensuite quelques-unes des dispositions ou actions évoquées dans le texte (*les dates en gras sont données par l'enseignant*) :

- 8 janvier 1961 : référendum en France ;
- 7 mars - 18 mars 1962 : pourparlers à Évian ;
- 19 mars 1962 à 12 heures : cessez-le-feu ;
- 19 mars 1962 – 9 avril 1962 : libération des prisonniers ;
- **1<sup>er</sup> juillet 1962** : scrutin d'autodétermination ;
- **3 juillet 1962** : proclamation des résultats et reconnaissance de l'indépendance de l'Algérie par la France, début du retrait des troupes françaises ;
- **5 juillet 1962** : proclamation de l'indépendance en Algérie.

## ÉTAPE 2

Contextualisation du texte en réactivant les acquis des élèves, les notions (par exemple : empire colonial, anticolonialisme, décolonisation) et les repères déjà travaillés (1943 : publication du *Manifeste du peuple algérien* ; 8 mai 1945 : fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe, massacres de Sétif et Guelma). On précise les acteurs : le gouvernement français, le gouvernement provisoire de la République algérienne, le FLN, l'armée française, les harkis, les Européens d'Algérie, l'OAS.

Cette contextualisation peut être complétée par un récit du professeur ou le visionnage d'un extrait vidéo (par exemple un extrait du documentaire de Gabriel Le Bomin et Benjamin Stora, *Guerre d'Algérie, la déchirure*, France Télévisions, 2012).

## ÉTAPE 3

Réalisation d'une frise chronologique. On place d'abord les repères historiques précédemment listés, puis les élèves enrichissent la frise d'autres moments emblématiques de l'année 1962 identifiés à l'aide du documentaire ou à partir du récit du professeur. Par exemple :

- 8 février 1962 : affaire de la station de métro Charonne, violences policières à l'encontre de personnes manifestant contre l'OAS et la guerre d'Algérie ;
- 26 mars 1962 : fusillade de la rue d'Isly à Alger par des militaires français contre des manifestants français ;
- 2 mai 1962 : attentat de l'OAS au port d'Alger ;
- Mai 1962 : poursuite du départ des Français d'Algérie ;
- 5 juillet 1962 : massacre à Oran de Français et d'Algériens par des éléments des forces armées algériennes ;
- 22 août 1962 : attentat du Petit-Clamart contre le général de Gaulle.

## ÉTAPE 4

Analyse critique du document en lien avec le travail précédent. Le croisement du texte et de la chronologie permet de faire un lien entre la lettre et l'esprit des accords d'Évian, entre le cessez-le-feu annoncé et la violence qui se développe sur le terrain. On conclut sur les limites et l'intérêt du document. On répond à la problématique : Quelle est la portée historique des accords d'Évian et leurs conséquences ?

On explique tout d'abord que les accords d'Évian constituent un événement historique important car ils permettent le cessez-le-feu en Algérie. Si, pour Benjamin Stora, ils « mettent fin à la guerre d'Algérie », pour Sylvie Thénault, ils sont « le point de départ d'un processus de sortie de guerre » durant lequel « l'Algérie plonge dans une violence extrême ». Ils constituent un moment important de la décolonisation s'inscrivant dans l'action du général de Gaulle qui, peu après son retour au pouvoir, négocie l'indépendance des autres colonies africaines de la France. Désormais la France entre dans une nouvelle ère et s'engage résolument dans la construction européenne. C'est aussi la fin d'une période de mutation institutionnelle à laquelle la crise algérienne a contribué et que l'élection du Président de la République au suffrage universel direct vient achever (repère du programme).

## ■ PISTE D'ÉVALUATION

L'évaluation consiste en la réalisation d'une activité mettant en œuvre la capacité du programme : raconter en une dizaine de lignes la fin de la guerre d'Algérie en argumentant sur sa portée historique.